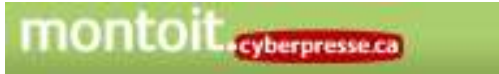


Publicité

QUEL EST VOTRE PROFIL REER?
 COITISEZ MAINTENANT →



PLAN DU SITE |  FILS RSS | VISA CYBERPRESSE : Ouvrir une session | S'inscrire



Concours | Petites annonces | Emplois | Abonnement aux quotidiens

CYBERPRESSE.CA | LA PRESSE AFFAIRES | MON CINÉMA | **MON TOIT** | MON VOLANT | TECHNAUTE

ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

La maison Pilon revit grâce un propriétaire tenace

Le 12 novembre 2007

[Claude-V. Marsolais](#)

La Presse

C'est en 1968 qu'André Charbonneau a fait l'acquisition, en même temps qu'un bâtiment voisin transformé en salon de coiffure, de la maison Antoine Pilon, située au 258, chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore, dont l'origine remonte à 1710. Il était loin de se douter dans quelle aventure il s'embarquait.

«Je l'ai habitée de 1969 à 1973 et je me suis rendu compte qu'elle tombait en ruine. Le crépi des murs extérieurs gondolait et s'effritait par plaques, les planchers accusaient une dénivellation d'un pied, les poutres du sous-sol étaient pourries et la cheminée s'était affaissée d'un bon pied. De plus, c'était extrêmement difficile à chauffer durant l'hiver. Je l'ai donc fermée pendant quelques années, le temps de faire des recherches, notamment aux Archives nationales, dans le but de la restaurer et de la faire classer par le ministère des Affaires culturelles», raconte André Charbonneau.

Les démarches pour le classement de la propriété n'ont pas abouti. La direction de la planification de la ville de Pointe-Claire a estimé qu'elle avait été trop modifiée depuis sa construction d'origine.

Le propriétaire a quand même procédé au curetage de la maison, à savoir la mise à nu des fondations, de la charpente et des cloisons pour découvrir que le bâtiment avait en effet subi des transformations au fil du temps. Ainsi, la porte d'entrée n'était pas à son emplacement initial au centre de la maison, les fenêtres à deux battants ainsi que le toit n'étaient pas d'origine et le foyer transformé en garde-manger cachait un four à pain condamné depuis belle lurette. Sans compter les lucarnes à pignon qui avaient été ajoutées lors d'une rénovation vers 1850.

M. Charbonneau a alors décidé de raser la maison en imitant la démarche de l'archéologue, c'est-à-dire en numérotant chaque pierre, poutre et planche de manière à la reconstruire selon les plans d'origine. Il a également récupéré des pièces dans les chantiers de démolition.

La reconstruction a commencé en 1982 avec l'ajout d'une rallonge à l'arrière. Les travaux ont été confiés à l'artisan menuisier Pierre Coupal, mais le coiffeur et les membres de sa famille ont organisé des corvées pour accélérer l'avancement des travaux. La reconstitution du foyer a été confiée à Robert Lardeux, un Breton d'origine qui connaissait cette technique ancestrale. Un autre Breton, M. Ménage, forgeron de métier, a confectionné toutes les ferrures apparentes comme les verrous et les pentures, comme on les faisait au temps du régime français.

La maison actuelle comprend l'ancienne partie mesurant 25 pieds sur 23 et la rallonge (20 pieds sur 18). Les murs extérieurs sont en pièce sur pièce avec un revêtement de crépi pour la partie d'origine et en planches de pin coupées au banc de scie et posées à la verticale pour la rallonge. Il faut signaler que les planches de pin qui composent le plancher du salon proviennent de l'étage supérieur. Le nouveau plancher du premier refait avec du bois neuf a été raboté afin de lui donner un cachet ancien. Le toit en bardeaux a aussi été refait il y a deux ans. On a utilisé cette fois des clous en acier inoxydable afin de prolonger sa vie, ce qui n'avait pas été le cas en 1982.

La maison patrimoniale, habitée par la mère du propriétaire, a fière allure dans le Vieux-Pointe-Claire et constitue un rare témoignage de l'époque du régime français. La Ville de Pointe-Claire, le service du patrimoine de la Ville de Montréal et Héritage Montréal l'ont donc choisie comme lauréate du Prix émérite du patrimoine 2007 de cette localité de l'ouest de l'île.

Passionné d'architecture patrimoniale, André Charbonneau n'en est pas à sa première distinction puisqu'il a déjà gagné le Prix émérite du patrimoine en 2002 pour la résidence voisine qu'il occupe et qui est située au 254, chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore. L'année suivante, il raflait un autre Prix émérite, dans la catégorie commerciale, pour avoir reconstitué les galeries d'origine d'un bâtiment transformé en restaurant haut de gamme, au 252, chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore.

Partager :

